
Présidence : Pays-Bas**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(452ème séance plénière)**

1. Date : Mercredi 4 juin 2003

Ouverture : 10 h 50

Clôture : 12 h 15

2. Présidence : M. J. de Visser
M. K. Vosskuhler

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU HAUT REPRESENTANT ET
REPRESENTANT SPECIAL DE L'UNION
EUROPENNE EN BOSNIE-HERZEGOVINE, LORD
ASHDOWN

Haut Représentant et Représentant spécial de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, Grèce-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/531/03), Etats-Unis d'Amérique, Canada, Fédération de Russie, Ukraine (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de la Moldavie), Serbie-Monténégro, Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/530/03),
Présidence

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 juin 2003 à 10 heures, Neuer Saal